

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**MARCHE DE TRAVAUX
ENTRETIEN DE LA ZONE NATURA 2000**

1 – Identification de l’entité adjudicatrice :

Syndicat de bassin de l’Elorn - Ecopôle – Guern ar piquet - 29 460 Daoulas

2 – Procédure de passation du marché :

Consultation.

3 – Objet de l’avis :

Appel de candidature pour le gyrobroyeage, le dessouchage de feuillus, ou le bûcheronnage et dessouchage de feuillus, et l’exportation hors de la parcelle, des produits issus de l’intervention, d’un îlot d’un seul tenant en zone humide, situé à PLOUDIRY, pour une superficie totale de 0.5 ha. Ces travaux sont réalisés dans le cadre d’un Contrat Natura 2000, portant sur la restauration d’habitats d’intérêt communautaire. Les travaux devront impérativement être terminés pour le 1^{er} décembre 2014. La période d’intervention ciblée est : du 1^{er} septembre 2014 au 15 octobre 2014. Si les conditions météorologiques ne permettent pas une portance du sol suffisante, le Syndicat de Bassin de l’Elorn sera en droit d’annuler le chantier.

Une option est également proposée :

Option 1 : Exportation et valorisation hors du site des produits du gyrobroyeage et du dessouchage.

4 – Critères de choix des candidats :

Examen des candidatures : 50% : le prix - 50% : références, moyens et compétences.

5 – Conditions de délai, dépôt des offres :

Date limite de réception des offres : vendredi 20 juin 2014 à 16h

Lieu de dépôt des offres :

A l’attention du Président du Syndicat de bassin de l’Elorn
Ecopôle – Guern ar piquet
29 460 Daoulas

6 – Renseignements techniques et administratifs :

Annaïg Postec- Chargée de mission Espaces naturels : 02 98 25 93 51 - 06 01 22 28 07

Courriel : natura2000.syndicatelorn@wanadoo.fr

7 – Date d’envoi de l’avis d’appel public à la concurrence :

Date d’envoi : 26 mai 2014